Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260409-DEL20260409054-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Le vingt février deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **quinze**, suite de la convocation faite le **2 avril 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, GUILLEMOT Marianne, LEGRAND Benoît, ROBIN Evelyne, LE BADEZET Cédrick, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, LE GAL Nathalie, CHESNAY Cédric et CLÉQUIN Cindy.

Étaient absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 54 – 09 04 2026

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE 2026

Madame la Maire informe l'Assemblée que la ligne de trésorerie 10001564320, de 200 000.00€ (consommée dans sa totalité), ouverte auprès du Crédit agricole arrive à échéance le 28/04/2026.

Madame la Maire présente à l'assemblée la proposition reçue du Crédit Agricole pour le renouvellement de la ligne de trésorerie. Elle rappelle que l'année dernière les banques ci-dessous, sollicitées n'avaient pas souhaité répondre à notre demande.

- La Banque des Territoires ne peut répondre à notre sollicitation car elle ne finance que les prêts à long terme pour des projets structurants.
- Le Crédit Mutuel de Bretagne n'a pas répondu à notre sollicitation.
- La Caisse d'Epargne ne souhaite pas répondre à notre demande

Le Crédit Agricole propose un renouvellement tels que les nouvelles conditions sont les suivantes :

Conditions	2024	2025	2026 1ere propo	2026 2ème propo
Plafond	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Durée	1 an	1 an	1 an	1 an
Intérêts payables	trimestriellement par débit d'office	trimestriellement par débit d'office	trimestriellement par débit d'office	trimestriellement par débit d'office
Montant minimum des tirages et remboursements	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois moyénné	1,94	1,47	1,33	1,33
Taux d'intérêt base de calcul exact/365j avec index	3,887%	2,440%	2,028%	2,011%
Taux d'intérêt base de calcul exact/365j avec index taux variable	5,830%	3,910%	3,360%	3,340%
Frais de mise en place	0,15%	0,15%	0,15%	0,15%
Commission d'engagement	néant	néant	néant	néant
Commission d'engagement et de non-utilisation	néant	néant	néant	néant

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260409-DEL20260409054-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **15 voix pour, 0 contre, 0 abstention :**

- **DECIDE** de valider le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 200000,00€ auprès du Crédit Agricole dans les conditions énoncées ci-dessus.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne

